





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-216**

Séance publique du

8 juin 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150608- lmc154828-DE-1-1
Date de signature : 11/06/2015
Date de réception : jeudi 11 juin 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : SMAC - MISE A DISPOSITION DE TERRAIN AUPRES DE LA COMMUNAUTE DU PAYS
D'AIX**

Le 8 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 02/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danièle BRUNET, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction du Foncier & Gestion du
Patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUIN 2015

Nomenclature : 3.2
Aliénations

RAPPORTEUR : Madame Odile BONTHOUX

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : SMAC - MISE A DISPOSITION DE TERRAIN AUPRES DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par rapport séparé nous avons examiné les conditions de cession des terrains d'emprise du futur Pôle Numérique.

Il convient de noter que l'intervention de la SPLA Pays d'Aix Territoires sur le site intègre aussi la viabilisation des terrains destinés à accueillir la « Scène de Musique Actuelle » (SMAC) dont la réalisation relève de la compétence de la Communauté du Pays d'Aix.

Cet équipement représente une surface de plancher prévisionnelle d'environ 4 000 m² comprendra une salle de spectacle de 1500 places debout, une salle polyvalente de 400 places debout, des studios de répétition et d'enregistrement.

Ce positionnement permettra de créer un nouveau centre de vie pour le Jas de Bouffan et notamment pour le public jeune sans générer de déplacements importants.

Pour permettre à la Communauté du Pays d'Aix de mettre en œuvre le projet, il convient que la Ville lui mette à disposition les terrains nécessaires selon les modalités définies aux dispositions des articles L. 1321-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

La surface de terrain correspondante est de 15 900 m² à distraire des parcelles cadastrées section ID n° 40, 41 et 42.

En conséquence, je vous demande, de bien vouloir :

- **DECIDER** la mise à disposition auprès de la Communauté du Pays d'Aix de l'emprise de terrain de 15 900 m² à distraire des parcelles cadastrées section ID n° 40, 41 et 42 pour la construction du SMAC dans le secteur de la Constance.
- **AUTORISER** Mme le Maire ou l'Adjoint délégué au Foncier à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DL.2015-216 - SMAC - MISE A DISPOSITION DE TERRAIN AUPRES DE LA COMMUNAUTE
DU PAYS D'AIX-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 47
Contre	: 7

Ont voté contre

Edouard BALDO Lucien-Alexandre CASTRONOVO Charlotte DE BUSSCHERE Michele
EINAUDI Hervé GUERRERA Souad HAMMAL Gaelle LENFANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

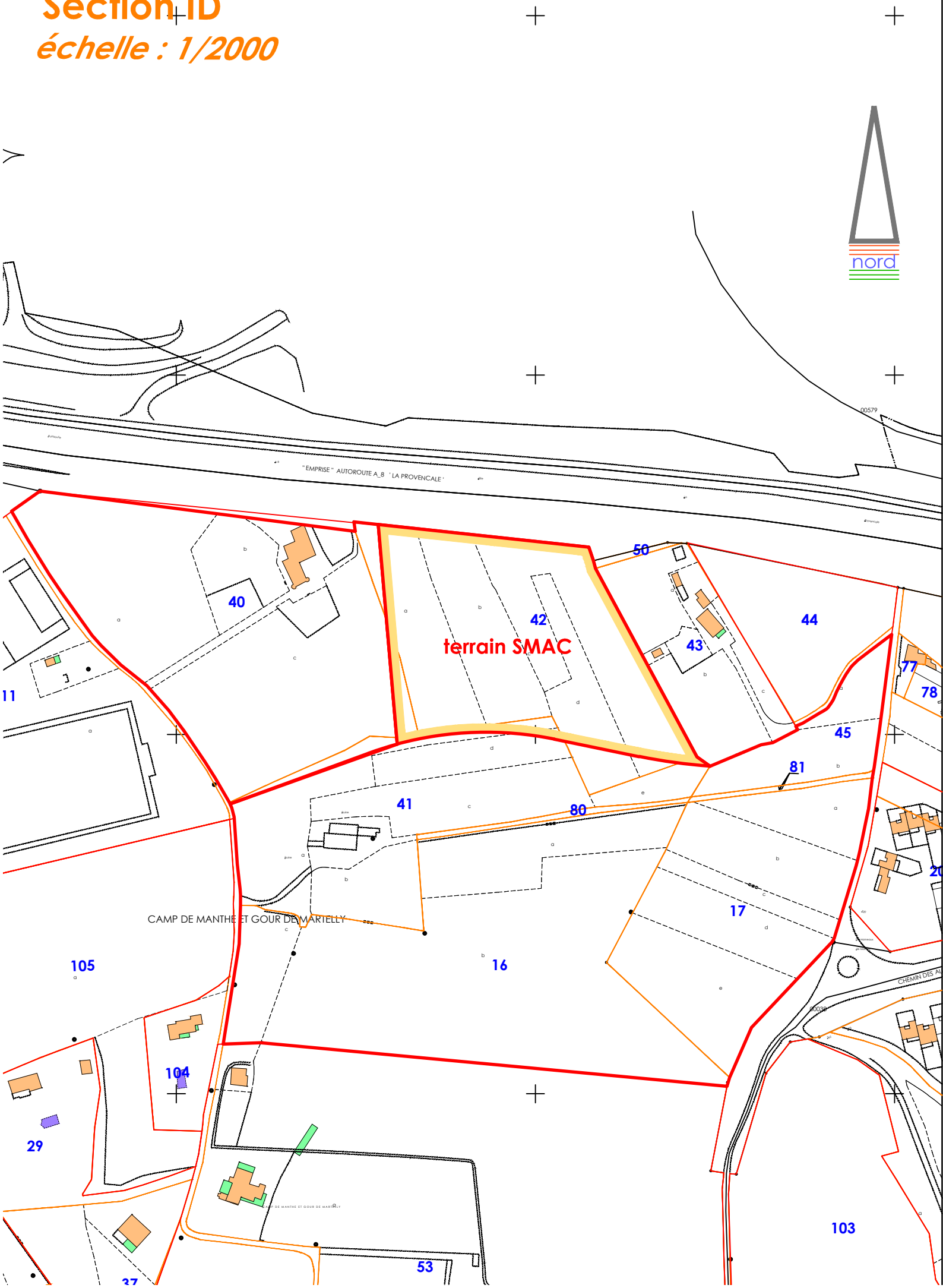
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 11/06/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

Section ID
échelle : 1/2000

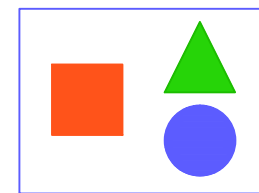


commune d'aix en provence
Site Valcros - Constance

propriété Ville d'Aix en Provence

terrain mis à la disposition de la C.P.A.
pour la construction d'une Salle de
Musiques Actuelles (SMAC)

PASCAL BOULAY
GEOMETRE EXPERT
INGENIEUR ENSAIS



2, ALLEE D' OXFORD
13 100 AIX - EN - PROVENCE
TEL : 04 42 26 50 37

IMPASSE DU TERRIL
1 3 5 3 0 TRET S
TEL : 04 42 26 61 75

pascal.boulay@geometre-expert.fr
réf : 4404 - date : oct.2014



siret : 325 298 149 00023 - RCS AIX D
ordre des géomètres experts : 3891



X=1895600

X=1895700

X=1895800

Y=3149600

Y=3149500

Y=3149500

Y=3149400

Y=3149400

Y=3149300

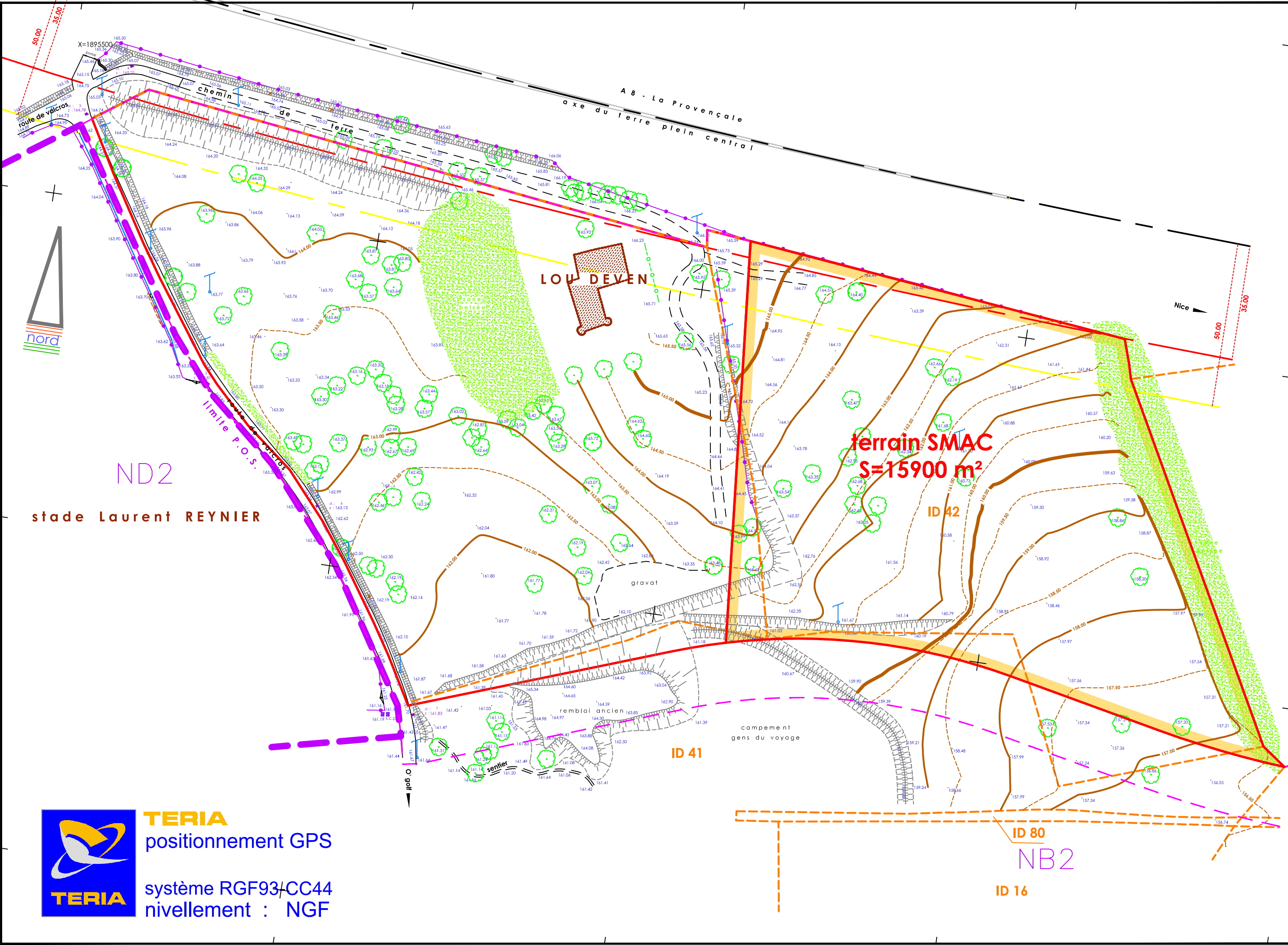
Y=3149300

X=1895600

X=1895700

X=1895800

X=1895900



ND2

stade Laurent REYNIER

LOU DEVEN

ferrain SMAC
S=15900 m²

ID 42

ID 41

ID 80

NB2

ID 16



TERIA
positionnement GPS

système RGF93/CC44
nivellement : NGF